



Le mot du Maire - Édito

Dans ce numéro :

Un point sur l'école 1

Contre l'ambrosie : le P.L.A. 2

Les futurs services postaux 3

Le marché : un point à la mi-saison 3

Le local de la chasse de Neuville 3

Concordia : le bilan 3

Calendrier des manifestations 4

Economiser l'énergie c'est bien pour la planète mais c'est aussi bon pour le portefeuille. C'est pourquoi le conseil municipal a lancé il y a quelques mois une consultation pour choisir un cabinet spécialisé capable d'établir un bilan énergétique des bâtiments communaux. La commission environnement a pris connaissance du rapport final de cette étude et va proposer dès le prochain conseil municipal un certain nombre de mesures pour diminuer la facture énergétique de la commune. D'autres demanderont un supplément d'analyse pour être ou non mises en œuvre. Mais il y a sur le même sujet un autre domaine où nous pouvons agir, celui de l'éclairage public. Depuis plusieurs années nous avons entrepris de changer les vieilles ampoules énergivores par des lampes consommant beaucoup moins et pour un rendement lumineux équivalent. L'investissement est lourd ; comparativement tout aussi lourd que celui que vous devez réaliser chez vous pour changer vos ampoules à filaments par des ampoules basse consommation. Mais il nous faut réfléchir un peu plus. La facture de consommation d'électricité de l'éclairage public est pour la commune d'environ 15 000 € par an . A cela s'ajoute les frais d'entretien et de renouvellement des candélabres, des ampoules et là encore le budget n'est pas mince ainsi que les investissements que représentent les nouveaux points d'éclairage public : la commune en compte 393 à ce jour. Bien entendu cette facture est réglée par le budget communal, c'est-à-dire par ...nos impôts. Si chacun souhaite avoir un réverbère devant sa porte, chacun souhaite aussi ne pas trop payer pour ce confort. Ainsi la même commission environnement réfléchit aux moyens de diminuer la facture. Il y a des mesures de bon sens à prendre - est il réellement utile que la plaine de Thol soit éclairée durant toute la nuit sur toute sa longueur - ? Certainement pas ; sauf que les investissements nécessaires pour réguler les durées d'éclairage ou pour n'activer que certains réverbères sont bien plus coûteux à court terme que de laisser faire -discrètement-. Comme à notre habitude nous ne réfléchissons pas à la petite semaine mais nous mettrons nos choix en perspective sur la durée en privilégiant l'investissement qui enrichi à terme notre patrimoine ;ou le préserve ; au détriment des frais de fonctionnement plus indolores mais bien pernicieux. C'est la même démarche qui a conduit cette commission à agir sur ce qui est ou va devenir un enjeu de santé public : la prolifération de l'ambrosie. Vous trouverez dans les pages suivantes une explication sur la démarche engagée et sur ce que nous attendons de vous pour dresser avant toute action un diagnostic précis et sur votre implication dans cette démarche.

Un point sur l'école

La rentrée des classes est loin et les premières vacances sont déjà là. Voici en quelques lignes les nouveautés de cette rentrée. L'école de Neuville sur Ain compte cette année 198 élèves pour 8 classes. Une nouvelle enseignante, Mme Lestra a remplacé Mme Lohier pour assurer la classe de CE2. Le reste de l'équipe enseignante n'a pas changé. Mmes Girardet et Straub assurent les compléments de temps pour les enseignants à temps partiel et la décharge de direction.

Du côté de l'accueil périscolaire, depuis cette rentrée, la communauté de communes a pris en régie directe la gestion du centre de loisirs en remplacement de l'association Loisirs Jeunes Bugey Bords de l'Ain. L'ensemble du personnel de l'association a été repris par la communauté de communes. Les seuls changements pour les parents sont les modalités d'inscription (inscription préalable obligatoire pour la gestion des effectifs) et de règlement

(règlement à l'inscription).

En ce qui concerne la cantine, Mme Tricot ayant fait valoir ses droits à une retraite bien méritée au 31 août 2009, l'association de la cantine scolaire a dû recruter un nouveau chef de cuisine. Ainsi, Mme Annick Maadi a rejoint l'équipe dès le 1er jour de la rentrée. Pour cette nouvelle année, la cantine scolaire envisage, sur proposition de Mme Maadi, de servir de temps en temps un repas préparé à partir de produits issus de l'agriculture biologique (il faut trouver un fournisseur à proximité). Mme Maadi souhaite par ailleurs travailler avec les saveurs et développer par ce biais l'éveil gustatif des enfants. Pour la semaine du goût, par exemple, les enfants ont découvert les différents types de pain et plusieurs sortes de fromage.

Une dernière information, le chantier de mise en sécurité du quartier mairie-école avance et les premiers travaux verront le jour en 2010.

"Il faut développer l'éveil gustatif de nos enfants"

Contre l'Ambroisie : le P.L.A.



Plan d'ambroisie avant floraison

Ces dernières années, la région Rhône-Alpes connaît la prolifération de l'ambroisie dont le pollen est la cause d'augmentation d'allergies. Ainsi, chaque été, une personne sensible peut développer comme symptômes : rhinite, conjonctivite, asthme mais aussi urticaire ou eczéma.

Face à ce constat, la municipalité a décidé d'agir par la création d'un groupe de travail sur ce sujet devenu domaine de santé publique. Afin de pouvoir faire face à ce fléau, les conseillers composant ce comité d'action travaillent sur l'établissement d'un P.L.A. (Plan de Lutte contre l'Ambroisie) pour la commune.

L'un des axes principaux (soutenu par l'arrêté préfectoral du 16 février 2009) est de profiter de toute forme de communication (dont l'info neuvilleoise) afin que chaque neuvilleois puisse reconnaître cette plante et savoir les bons gestes à avoir face à celle-ci.

L'ambroisie, son milieu, son cycle de vie

L'ambroisie colonise particulièrement les sols dénudés, récemment retournés (zones de construction pavillonnaire, terrains agricoles, bords de routes, ...). De ce fait, toute personne (constructeur, artisan, agriculteur, employé communal par exemple) ayant une activité sur notre commune a, comme chaque habitant, un rôle à tenir dans cette lutte.

Le cycle de vie de la plante permet de comprendre à quelle époque de l'année l'action de destruction est la plus efficace.

D'avril à juin, la germination et la levée des graines de la plante se produisent sous l'effet de la température et de la lumière. La colonisation est rapide du fait d'un milieu ouvert et grâce aux stocks de graines en état de dormance formés en octobre-novembre de l'année d'avant. La croissance végétative de la plante s'effectue en juillet.

La floraison en août est suivie de la pollinisation en septembre. La période fin juin-début juillet est donc le moment idéal pour l'élimination des plans d'ambroisie. Un plan supprimé avant sa période de floraison ne produira pas de pollen et ne sera alors plus disponible pour la fécondation de la plante. Du fait qu'il soit détruit avant la formation des graines, il ne pourra plus contribuer, l'année suivante, à la prochaine génération d'ambroisie.

Notre action commence...

Puisque la première phase du Plan de Lutte contre l'Ambroisie est de permettre à chaque neuvilleois de reconnaître cette plante, plusieurs plaquettes vous seront envoyées tout au long de l'année. Un stand d'information sera tenu lors du marché dominical (la date sera fixée ultérieurement).

Vous serez informé au fur à mesure de l'avancement des travaux du groupe de travail.

A partir d'aujourd'hui, afin d'étudier l'extension de l'ambroisie dans notre commune, pensez à signaler le lieu précis, le nombre approximatif de plans et la date d'identification à la Mairie. Un plan représentatif de la commune est affiché en salle de conseil afin de vous aider à localiser les plans d'ambroisie rencontrés lors d'une promenade par exemple. N'hésitez pas à contacter la Mairie (ouverte notamment le samedi matin de 10 h à 12 h).

Pour terminer, sachez que la proportion de personnes allergiques croît avec l'expansion géographique de la plante. En effet, plus une personne est exposée à l'ambroisie, plus le risque de devenir allergique est élevé. De plus, sachez qu'il faut de 8 à 10 ans à une commune pour éliminer ce fléau.

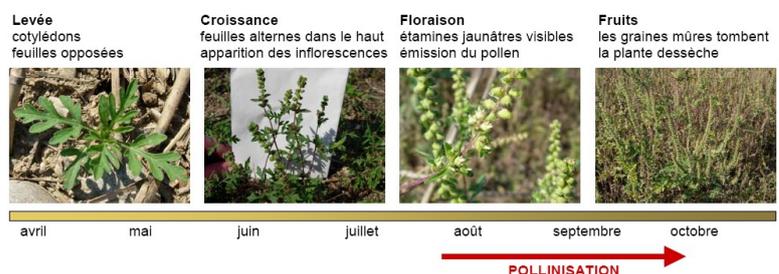
C'est pour cela que le conseil ne peut agir sans le soutien de tous. Cette lutte est l'affaire de tous, la responsabilité de chacun.



Plan d'ambroisie fleuri



Plusieurs plans fleuris



Les futurs services postaux

L'entreprise La Poste, au vu de la fréquentation du bureau local, a décidé de réorganiser ses services. Trois solutions ont été envisagées et le "relais poste" a été la solution retenue.

Ce dernier qui fonctionne depuis le 2 novembre se situe à la boulangerie COMTET située 70, rue du

Docteur Hubert. Les horaires d'ouverture sont ceux du magasin et les opérations possibles sont celles décrites ci-dessous.

On pourra ainsi acheter des timbres, enveloppes et emballages préaffranchis, retirer des lettres et colis en instance.

Pour les personnes en possession d'un compte

ouvert auprès de la Banque Postale, le retrait d'espèces pourra être réalisé.

Souhaitons que ce nouveau service puisse satisfaire les clients qui peuvent aussi s'adresser au bureau de Poste le plus proche pour les autres opérations financières.

LA POSTE



Le Marché : un point à la mi-saison

Depuis le 1er mars dernier, le marché fonctionne régulièrement. Au bout de 6 mois, on constate une fréquentation moyenne qui permet notamment aux commer-

cants de rentabiliser leur présence. Un bilan sera dressé au bout d'un an avec l'ensemble des exposants. Pour que ce marché, qui est un service à la population, devienne pérenne, la

fréquentation est un facteur essentiel. Cette dernière permettra également de le faire évoluer vers la création de marchés à thèmes par exemple.

Le local de la chasse de Neuville

Depuis bientôt 10 ans, les chasseurs de la société de chasse de Neuville occupent un local au sein du Domaine de Thol. La société de chasse est composée d'un nombre important de membres disposés à effectuer les travaux nécessaires pour s'adapter aux réglementations sanitaires en vigueur. A l'issue de divers échanges, les élus ont

décidé de formaliser la mise à disposition de ce bâtiment. Une convention précise sur les responsabilités de chacun et sur l'occupation des locaux est en cours d'élaboration entre les membres du bureau de la société de chasse et un groupe d'élus. Cette convention permettra aussi d'harmoniser la gestion des locaux mis à disposition des associations.

Concordia : le bilan

Le site de la Colombière et le parc des Peupliers ont connu une animation particulière durant 3 semaines cet été. Une quinzaine de jeunes, âgés de 17 à 24 ans, de 10 nationalités différentes se sont investis dans le chantier de restauration du four à chaux. Ils étaient logés au parc des Peupliers.

De nombreux Neuillois les ont accompagnés, soit en prêtant du matériel, des vélos pour le trajet, soit en partageant avec eux des moments de travail ou de loisir.

Aujourd'hui le four a changé d'aspect même si quelques travaux supplémentaires restent à prévoir. Notre

objectif de sauvegarder ce petit patrimoine rare est atteint et de plus ce chantier a été l'occasion de nombreux moments de partage, de convivialité intergénérationnels.

Ces travaux ont fait parti du programme de restauration de notre petit patrimoine.



Tarif location salles :

Place Michel Floriot
01160 NEUVILLE SUR AIN

Téléphone : 04 74 37 77 16

Télécopie : 04 74 37 72 60

Messagerie : mairie@neuvillesurain.fr

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00, le samedi matin un adjoint ou le maire
assure une permanence de 10h00 à 12h00

Retrouvez-nous sur le web !!!

<http://neuvillesurain.blogspot.com>

| | | Personne résidant sur la commune | Personne extérieure |
|---------------------|-------------------------|----------------------------------|---------------------|
| Salle des fêtes | Week-end | 150 € | 300 € |
| | Journée dans la semaine | 70 € | 80 € |
| Maison des sociétés | Week-end | 120 € | 240 € |
| | Journée dans la semaine | 60 € | 70 € |
| Parc des Peupliers | Week-end | 120 € | 240 € |
| | Journée dans la semaine | 60 € | 70 € |
| Chapiteau | Week-end | 120 € | 240 € |

Le Téléthon 2009 : L'opération Téléthon, soutenue par le succès l'année passée, est renouvelée. Ainsi, de nombreuses activités seront organisées tout au long de la journée du 6 décembre le matin sur le marché et l'après-midi dans l'enceinte du Domaine de Thol. De quoi passer un bon moment pour la bonne cause.

Calendrier des manifestations

| NOVEMBRE 2009 | DECEMBRE 2009 | JANVIER 2010 | FEVRIER 2010 |
|---|---|---|---|
| 7 Cinéma - Syndicat d'Initiat. Salle des fêtes Neuilly sa mère | 5 Cinéma - Syndicat d'Initiat. Salle des fêtes Là-haut | 3 Cérémonie des Vœux Municipalité | 4 Concours vétérans Amicale Boule Neuvilloise |
| 11 Défilé commémoration | 6 Téléthon Amicale des Pompiers | 9 Cinéma - Syndicat d'Initiative Salle des fêtes Le coach | 6 Bal costumé Club des jeunes |
| 11 au 15 Exposition Syndicat d'Initiative Salle des fêtes | 12 Vente de sapins Sou des Ecoles Salle des fêtes | 10 Loto - Sou des Ecoles Domaine de Thol | 6 Assemblée générale Amicale des pompiers |
| 14 Challenge Jo Griffard Amicale Boule Neuvilloise | 19 Assemblée générale Ecomusée | 16 Challenge des commerçants Amicale Boule Neuvilloise | 13 Journée Moules Frites Espérance Neuvilloise Salle des fêtes |
| 14 Vente de boudin Pêche Protection Vallée de l' Ain | 19 Fête du Port Tennis Club des Bords de l' Ain | 22 Assemblée Générale Syndicat d'Initiative | 13 Challenge Buchenot Amicale Boule Neuvilloise |
| 22 Bourse aux jouets Sou des écoles | 20 Concert de Noël Espérance Neuvilloise (Jujurieux) | 30 Sainte Agathe de Thol | 21 Assemblée Générale Anciens Combattants |
| 28 Cinéma - Syndicat d'Initiat. Salle des fêtes Non ma fille tu n'iras pas danser | La commission communication est composée de : Emmanuel Brion, Alexandre Chanel, Fabrice Cornaton, Myriam Cruzier et Alain Sicard. | | 21 Assemblée Générale Paladins de Thol |
| 28 Vente de diots Ecomusée | | | 28 Repas des propriétaires Chasse de Neuville |